Direction Départementale des Territoires
Service Urbanisme, Risques
Cellule Prévention des risques

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles

Carte réglementaire

Feuille Centre

Commune de THONES

Réglementation des zones

- Zone de forêt à fonction de protection, inconstructible
- Zone à prescriptions fortes, inconstructible
- Zone à prescriptions fortes, reconstruction des bâtiments sous conditions
- Zone à prescriptions faibles à moyennes, constructible sous conditions
- Zone à prescriptions limitées, constructible sous conditions
- Zone non réglementée par le PPR

Limite du périmètre réglementaire

Limite communale

Identification des zones

Réglements applicables

40 / R

Numéro de zone

RTM 74 - Agence de Rumilly

Echelle : 1/5 000

0 100 200 m
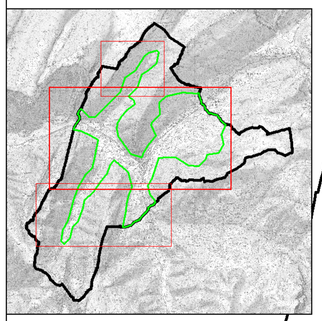
Mars 2020